

il rationnel de recommander de ne l'employer que par un temps sec? Non, car cette expérience ne peut détruire des faits sanctionnés par des observations de plus d'un demi-siècle. Du reste ce résultat n'a rien d'extraordinaire; on sait qu'il n'est aucune substance fertilisante dont les effets soient aussi extraordinaires et variables que ceux de la poudre de plâtre.

Toutes choses égales d'ailleurs, l'application du plâtre ne doit avoir lieu que lorsque le temps est calme. Répandu par un très-grand vent, il peut être transporté hors du champ ou répandu très-inégalement sur les plantes. Encore une fois, le matin ou le soir est l'époque du jour la plus convenable. A ces moments de la journée l'atmosphère est rarement agité et les feuilles des plantes sont ordinairement couvertes d'humidité. Or rien ne peut contribuer autant à une égale répartition du plâtre, comme l'observe si judicieusement, le savant agronome français, Boussingault, que le saupoudrage des feuilles humides. Le plâtre qui s'y attache, ne s'en détache que peu à peu, et elles le répandent dans tous les sens, à mesure que le vent les agite et les dessèche.

ÉPOQUE DE L'ANNÉE OÙ L'ON DOIT RÉPANDRE LE PLÂTRE.

Le plâtrage doit-il avoir lieu au printemps, en été ou en automne? Les saisons ont-elles une influence favorable ou nuisible sur les effets du plâtre?

Les plâtrages ne doivent être exécutés qu'au printemps, dans les mois de mai, de juin, alors que les feuilles des plantes sont assez développées pour que la presque totalité de cet engrais soit retenue par elles.

Toutefois, on peut plâtrer plus tôt si le climat et le sol sur lequel on veut répandre le plâtre sont secs et brûlants. D'après certains agriculteurs, le plâtre produit des effets extraordinaires dans les terrains sablonneux et argileux, si les mois où il doit être répandu sont à la fois chauds et humides, tandis qu'il a généralement peu d'efficacité dans les terres sablonneuses si le printemps est sec et chaud, sec et froid, ou humide et froid.

Les plâtrages pratiqués en automne ne réussissent presque jamais. On a remarqué que la gelée, même la plus légère, arrête subitement l'action de cet engrais, même lorsque la température devient favorable. Cette remarque a été confirmée par les observations de deux savants agronomes, qui ont constaté que le plâtre n'agit pas sur les plantes quand, après son application, il survient des gelées.

Ainsi, il est donc admis universellement que le temps le plus propice pour commencer les plâtrages est le printemps, lorsque les gelées ont cessé et que la végétation est un peu avancée.

Des lignes qui précèdent, nous concluons :

10. Que le plâtre ne doit être répandu que lorsque les plantes sont assez développées pour couvrir la terre;
20. Qu'on ne peut l'employer que lorsque les feuilles sont couvertes d'humidité;
30. Que les plâtrages exécutés au printemps sont ceux que l'on doit regarder comme les plus favorables;
40. Qu'ils ne doivent avoir lieu que lorsque les gelées ne sont pas à craindre;

50. Que les sols secs doivent être plâtrés plus tôt que les terrains humides;

60. Enfin, que le plâtre ne peut être appliqué que quand le temps est calme.

(A continuer.)

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Les principaux événements du jour en Europe sont d'abord la clôture de la conférence de Londres relativement au Danemark. Cette conférence, comme on s'y attendait assez généralement, n'a pas eu de suite favorable. Si le Danemark garde son intégrité et s'il revient à l'état de paix, les plénipotentiaires des grandes puissances européennes, réunis à Londres pour ce grand objet, n'y auront peu ou point contribué. Ce qui établit, une fois de plus, que les habiles de la politique actuelle par tout le monde contemporain, sont en général peu heureux dans leurs conférences, leurs congrès, leurs protocoles, enfin dans toutes les ressources et les intrigues de la diplomatie courante.

Cependant, on parle de paix, à l'occasion du Danemark. Lui-même, ce petit et ancien royaume, où le patriotisme, la bravoure et l'honneur ne manquent point, est à la veille, dit-on, de se donner la paix, en sacrifiant, s'il le faut, certains droits secondaires pour conserver son autonomie, et tous ses droits et ses institutions de premier ordre. C'est là de la sagesse, devenue rare aujourd'hui chez les nations comme chez les individus.

La Belgique est en pleine crise, non pas tant, comme on le croirait, sous le rapport purement ministériel, que sous le rapport politique et même social. La Belgique, comme la Suisse, est infestée depuis longtemps de Francs-maçons et d'institutions révolutionnaires en tout genre, composées d'hommes ennemis de tout ordre chrétien dans la société européenne. Par le système politique qui prévaut aujourd'hui dans le monde constitutionnel et parlementaire, système fondé sur l'idée révolutionnaire de la souveraineté du peuple, ces hommes, comme le petit nombre de ceux qui tiennent encore aux vrais et antiques principes de la société chrétienne, se trouvent à posséder le droit légal et politique de viser, comme tout le monde, à la possession du pouvoir gouvernemental. Et comme là surtout, par l'expérience qui en a déjà été faite, leur passage au pouvoir a été marqué au coin de l'impunité et du désordre moral dans la société et dans l'éducation, il s'en suit tout naturellement que des luttes fréquentes ont surgi et surgissent encore entre ces hommes de malheur et ceux qui croient que la société, comme l'individu, ne vit pas seulement de pain, de progrès matériel et de philosophie indépendante, mais de doctrines vraies et invariables pour régler et contenir l'esprit et le cœur de l'homme. Cette fois, les hommes à vrais principes paraissent avoir obtenu aujourd'hui, en Belgique, un heureux ascendant, qui fait espérer une